



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 51656

Texte de la question

M. Claude de Ganay attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur les recommandations du rapport public annuel 2014 de la Cour des comptes concernant la fiscalité liée au handicap. Ce rapport préconise de procéder à un réexamen d'ensemble des mesures fiscales et sociales dans le but d'améliorer leur articulation, par la suppression des doublons, incohérences et complexités inutiles, le renforcement des complémentarités, et la prise en compte des effets sur les disparités de revenus entre personnes handicapées, en révisant en priorité les nombreuses aides à l'accessibilité : fiscales, sociales (prestation de compensation du handicap, notamment) ou autres (prime à l'amélioration des logements locatifs, notamment). Il lui demande si le Gouvernement prévoit de suivre cette préconisation.

Données clés

Auteur : [M. Claude de Ganay](#)

Circonscription : Loiret (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51656

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mars 2014](#), page 2272

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)